



HAL
open science

L'inventaire numérique des sceaux de Champagne-Ardenne : méthode et premiers résultats

Arnaud Baudin

► **To cite this version:**

Arnaud Baudin. L'inventaire numérique des sceaux de Champagne-Ardenne : méthode et premiers résultats. Colloque de Cérisy "Apposer sa marque : le sceau et son usage autour de l'espace anglo-normand", Jun 2013, Cerisy-la-Salle, France. pp.273-298. hal-04464377

HAL Id: hal-04464377

<https://hal.science/hal-04464377>

Submitted on 21 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



LES COLLOQUES
CERISY

APPOSER SA MARQUE

*LE SCEAU ET SON USAGE
AUTOUR DE L'ESPACE ANGLO-NORMAND*



Centre culturel international de Cerisy-la-Salle – 4-8 juin 2013

Actes du colloque international

édités par Christophe MANEUVRIER, Jean-Luc CHASSEL et Clément BLANC-RIEHL

publiés avec le concours de l'Office universitaire d'études normandes (université de Caen Normandie)

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE



ÉDITIONS DU LÉOPARD D'OR

2022

Colloque de Cerisy
Centre culturel international de Cerisy-la-Salle
F 50210 Cerisy-la-Salle (Manche)
et Association des Amis de Pontigny-Cerisy
27, rue de Boulainvilliers
F 75016 Paris
www.ccic-cerisy.asso.fr

Colloque international
Apposer sa marque. Le sceau et son usage autour de l'espace anglo-normand
Centre culturel international de Cerisy-la-Salle
4-8 juin 2013

organisé par

le Centre Michel-de-Boüard – Centre de recherches archéologique et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM), UMR 6273 (CNRS / Université de Caen Normandie) – Université de Caen Normandie, esplanade de la Paix, CS 14032, F 14032 Caen cedex 5
<http://www.unicaen.fr/craham/>

l'Office universitaire d'études normandes (OUEN) de l'université de Caen Normandie – Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH), SH 221, Université de Caen Normandie, esplanade de la Paix, CS 14032, F 14032 Caen cedex 5
<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/ouen>

le centre de Sigillographie et d'Héraldique des Archives nationales – Centre d'Accueil et de Recherche des Archives nationales (CARAN), 11, rue des Quatre-Fils, F 75003 Paris
<http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/site-de-paris>

avec le soutien de

la Société française d'héraldique et de sigillographie (SFHS) – 60, rue des Francs-Bourgeois, F 75141, Paris cedex 03 – <http://sfhs-rfhs.fr/>

la Société d'histoire du droit et des institutions des pays de l'Ouest de la France – Université de Caen Normandie, esplanade de la Paix, CS 14032, F 14032 Caen cedex 5

Actes édités par

Christophe MANEUVRIER, Jean-Luc CHASSEL et Clément BLANC-RIEHL

et publiés avec le concours de

l'Office universitaire d'études normandes (OUEN)
de l'université de Caen Normandie

© Société française d'héraldique et de sigillographie
Revue française d'héraldique et de sigillographie – <http://sfhs-rfhs.fr>

© Éditions du Léopard d'Or – 8, rue du Couëdic, F 75014 Paris
<http://www.leopardor.fr> – leoparddor@gmail.fr – Tél. : 01 43 27 57 98 / 01 43 20 35 10

Édition imprimée : ISSN 1158-3355 / Édition électronique : ISSN 2606-3972

Dépôt légal 4^e trimestre 2022 (électronique) / 2^e trimestre 2023 (imprimée)

Imprimé par Nidiaci Grafiche, San Giminiano (SI), Italia

Pour citer la version numérique de cet article :
Arnaud Baudin, « L'inventaire numérique des sceaux de Champagne-Ardenne : méthode et premiers résultats », dans *Apposer sa marque. Le sceau et son usage autour de l'espace anglo-normand*, éd. C. Maneuvrier, J.-L. Chassel et C. Blanc-Riehl, Paris, Société française d'héraldique et de sigillographie - Éditions du Léopard d'Or, 2022, p. 33-49 ; en ligne :
http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/cerisy2013/cerisy2013_baudin.pdf

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

par Christophe MANEUVRIER, Jean-Luc CHASSEL et Clément BLANC-RIEHL, p. V-VII

SCEAU ET PRATIQUES DE L'ÉCRIT EN NORMANDIE

*Apposer la marque de l'autorité :
les sceaux des juridictions laïques en Normandie (XIII^e-XV^e siècle)*

par Isabelle BRETTHAUER, p. 1-18

*Dire le sceau et l'acte de sceller dans les actes normands
(XII^e-début du XIII^e siècle)*

par Grégory COMBALBERT, p. 19-32

*Vexin normand et Vexin français :
une frontière politique peut-elle tracer une frontière sigillographique ?*

par Caroline SIMONET, p. 33-49

LES MONASTÈRES DE NORMANDIE ET DU VAL DE LOIRE : SCEAUX, CHARTRIERS ET CARTULAIRES

Les sceaux du chartrier de l'abbaye de Savigny, de 1112 à 1300

par Richard ALLEN, p. 51-74

*Les sceaux des abbés et du convent de la Trinité de Fécamp
jusqu'au début du XIV^e siècle*

par Michaël BLOCHE, p. 75-102

Sceaux et pratiques sigillaires des abbés normands (XII^e-XIII^e siècles)

par Christophe MAUDUIT (†), p. 103-124

*Transcrire sans dessiner les sceaux. Quel sens donner à cette démarche ?
(France de l'Ouest, XI^e-XIII^e siècle)*

par Chantal SENSÉBY, p. 125-145

IMAGE ROYALE ET IDENTITÉ DES ÉLITES, DE L'OCCIDENT À BYZANCE

*Usages pratiques et symboliques des sceaux
dans l'aristocratie anglo-normande (XII^e-XIII^e siècles)*

par Maïté BILLORE, p. 147-175

L'usage des sceaux à Byzance d'après ceux des Francs au service de l'Empire

par Jean-Claude CHEYNET, p. 177-191

*Bullam meam plumbeam impono. Le scellement de plomb
dans le Midi de la France (XII^e-XIII^e siècles)*

par Laurent MACÉ, p. 193-205

Sceau et pouvoir : l'usage du sceau par les rois du Portugal au Moyen Âge

par Rosário MORUJÃO, p. 207-232

MATRICES ET EMPREINTES : MATIÈRES ET TECHNIQUES

La découverte de poils ou de cheveux humains dans les sceaux : valeurs symboliques des matériaux constitutifs des premiers sceaux royaux

par Marie-Adélaïde NIELEN et Agnès PRÉVOST, p. 233-244

Différenciation et rattachement. L'élaboration des sceaux des monastères normands et de leurs prieurés anglais au XII^e et XIII^e siècles

par Markus SPÄTH, p. 245-257

Le devenir post mortem des sceaux médiévaux : le cas des matrices brisées

par Ambre VILAIN, p. 259-272

LA SIGILLOGRAPHIE : CONCEPTIONS, OUTILS ET MÉTHODES

L'inventaire numérique des sceaux de Champagne-Ardenne : méthode et premiers résultats

par Arnaud BAUDIN, p. 273-298

Sceaux normands ou sceaux de la Normandie : l'édition des sources sigillaires (1834-1911)

par Clément BLANC-RIEHL, p. 299-312

Les collections de matrices comme source de l'histoire du sceau

par Dominique DELGRANGE, p. 313-327

Abréviations usuelles et références bibliographiques, p. 329-340



Ont participé à cet ouvrage :

Richard ALLEN, docteur en Histoire, archiviste et chercheur à l'université d'Oxford (Magdalen College) ; Arnaud BAUDIN, docteur en Histoire, directeur adjoint des Archives et du Patrimoine du département de l'Aube ; Clément BLANC-RIEHL, historien de l'art, chargé d'études documentaires aux Archives nationales, responsable des collections sigillographiques ; Maïté BILLORÉ, maître de conférences à l'université Lyon III - Jean-Moulin ; Michaël BLOCHE, archiviste-paléographe, docteur en Histoire, directeur de la mission de préfiguration des Archives nationales de la Principauté de Monaco ; Isabelle BRETTHAUER, docteure en Histoire, chargée d'études documentaires aux Archives nationales ; Jean-Luc CHASSEL, maître de conférences honoraire d'Histoire du droit à l'université Paris-Nanterre ; Jean-Claude CHEYNET, professeur émérite à l'université de la Sorbonne - Paris IV, directeur honoraire du Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance ; Grégory COMBALBERT, maître de conférences à l'université de Caen Normandie ; Dominique DELGRANGE, secrétaire général de la Société française d'héraldique et de sigillographie, membre de la Commission historique du Nord ; Laurent MACÉ, professeur à l'université Toulouse - Jean-Jaurès ; Christophe MANEUVRIER, maître de conférences à l'université de Caen Normandie ; Christophe MAUDUIT (†), doctorant en Histoire, université de Caen Normandie ; Rosário MORUJÃO, professeure à l'université de Coimbra ; Marie-Adélaïde NIELEN, archiviste-paléographe, docteure en Histoire, conservatrice en chef aux Archives nationales ; Agnès PRÉVOST, responsable de l'atelier de restauration et de moulage des sceaux aux Archives nationales ; Chantal SENSÉBY, maître de conférences à l'université d'Orléans ; Caroline SIMONET, professeure agrégée d'Histoire, docteure en Histoire ; Markus SPÄTH, professeur à l'université Justus-Liebig de Gießen ; Ambre VILAIN, maître de conférence à l'université de Nantes.

L'inventaire numérique des sceaux de Champagne-Ardenne : méthode et premiers résultats

ARNAUD BAUDIN

Née au XVII^e siècle sur les bases de l'étude et de l'examen critique des chartes médiévales développés par Dom Mabillon, la sigillographie ne prit véritablement son essor qu'au XIX^e siècle lorsque s'engagèrent les recensements destinés à inventorier les empreintes conservées dans les collections publiques françaises¹. Après les trois premières campagnes de moulage de sceaux des Archives du royaume, initiées par Natalis de Wailly entre 1832 et 1834, ce fut finalement à Louis-Claude Douët d'Arcq qu'il revint de poursuivre, une vingtaine d'années plus tard, l'inventaire de 11 840 empreintes (sans compter celles des revers) choisis dans l'ensemble des fonds des Archives nationales, formant la monumentale *Collection de sceaux* publié en trois volumes entre 1863 et 1868. Accompagnée d'une campagne systématique de moulages et de la constitution progressive d'un « Supplément » pour faire face à l'abondance des empreintes non retenues dans la publication, la méthode – destinée à documenter le meilleur état de conservation des sceaux et à faciliter leur étude – fut étendue par la suite, grâce à l'incomparable énergie de Germain Demay, aux fonds de la Bibliothèque nationale de France (collection Clairambault) et à ceux des archives et des bibliothèques de plusieurs régions françaises à partir des années 1870 (Flandre, Artois, Picardie, Normandie). Parallèlement à l'activité du service des Sceaux des Archives nationales, nombre de conservateurs et d'érudits – Louis Blancard, Joseph Roman, Philippe de Bosredon, entre autres – entreprirent localement de recensions précieuses, de plus ou moins grande ampleur, hélas pas toutes publiées, témoignant de cet essor considérable de la sigillographie française au tournant des XIX^e et XX^e siècles².

En 1912, Auguste Coulon (*fig. 1*), directeur du service des Sceaux des Archives nationales de 1900 à 1934, qui venait de faire paraître son *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, selon la méthode mise en place par ses prédécesseurs, se lança à l'assaut de la Champagne, mission qu'il laissa inaboutie à sa mort en 1939, après vingt-sept années de travail et probablement de nombreux regrets³. Il eut cependant la satisfaction de voir publier les thèses de deux jeunes chartistes qu'il avait encouragé dans leur tâche et s'étaient consacrés à la réalisation de corpus régionaux de sceaux médiévaux : François Eygun, pour le Poitou, et René Gandilhon, pour le Berry⁴.

Il fallut ensuite attendre le début des années 1980 pour voir resurgir de grandes entreprises de recension de sceaux. De ce renouveau témoigne d'abord le lancement du *Corpus des sceaux français du Moyen Âge*, décidé par Jean Favier, inauguré en 1980 par *Les sceaux des villes* de Brigitte Bedos, suivi par *Les sceaux des rois et de régence* de Martine Dalas et *Les sceaux des reines et des enfants de France*, de Marie-Adélaïde Nielen⁵. Puis, tantôt sous forme de corpus régional, tantôt sous forme d'inventaire de fonds départementaux : les *Sceaux rouergats du Moyen Âge*, de Martin de Framond (1982), le *Catalogue des sceaux des archives départementales de Meurthe-*

1. C. Blanc-Riehl, « Les prémices de la sigillographie française », *Bulletin de liaison des sociétés savantes*, n° 21, mars 2007, *Héraldique, sigillographie et sociétés savantes*, p. 6-8, et « La sigillographie : une science faite pour les historiens de l'art », dans Gil et Chassel (éd.), *Pourquoi les sceaux ?*, p. 127-136 ; A. Baudin, « De l'usage de la sigillographie en histoire médiévale », 2013, article en ligne dans les « Collections » du site Méneestrel : <http://www.meneestrel.fr/spip.php?rubrique1996>. Consulté le 06.06.2017.

2. Bibliographie de ces inventaires, catalogues et corpus dans Gandilhon et Pastoureau, *BSF [1982]*.

3. A. Coulon, *Bourgogne* ; sur *l'Inventaire des sceaux de Champagne recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements de la Marne, de l'Aube, de la Haute-Marne et des Ardennes*, 1912-1939 (11 vol. dactylographiés conservés au centre de Sigillographie et d'Héraldique des Archives nationales), voir : Y. Metman, « Auguste Coulon », *BÉC*, t. 115, Paris, 1957, p. 273-277 ; M.-A. Nielen, « L'inventaire des sceaux de Champagne : un projet d'Auguste Coulon », dans Chassel (dir.), *Les sceaux, sources de l'histoire*, p. 19-22.

4. Gandilhon, *Berry* ; Eygun, *Poitou*.

5. Bedos, *Corpus I. Villes* ; Dalas, *Corpus II. Rois* ; Nielen, *Corpus III. Reines*.

et-Moselle, dressé entre deux guerres par Edmond Des Robert et publié entre 1982 et 1991 (sauf le dernier volume consacré aux sceaux ecclésiastiques) grâce à Hubert Collin ; les inventaires des sceaux des départements de la Moselle par Gilbert Cahen (1981-1993), de la Dordogne par Bernard Reviriégo (1994), de la Haute-Savoie par Gérard Détraz (1998), sans oublier, parce qu'il concerne partiellement la France, le corpus des sceaux médiévaux navarrais par l'équipe conduite par Faustino Ménéndez Pidal de Navascuès en 1995⁶. Enfin, plus récemment, l'inventaire des 1 051 matrices de la Bibliothèque nationale de France par Ambre Vilain (2014)⁷.

En marge du regain général d'intérêt pour les études sigillographiques, il faut se réjouir que le début du XXI^e siècle poursuive, dans un contexte économique pourtant difficile, ces entreprises d'inventaires qu'accompagnent, naturellement, les préoccupations liées à la conservation préventive. Citons, à titre d'exemple, les initiatives des Archives départementales de l'Orne⁸, du Nord (en partenariat avec l'université Charles-de-Gaulle-Lille III), de la Seine-Maritime⁹, de l'Yonne¹⁰, de la Vienne et de Meurthe-et-Moselle (en partenariat avec l'université de Lorraine). Surtout, saluons la mise en ligne de l'ensemble de la collection de moulages de sceaux des Archives générales du Royaume à Bruxelles (près de 38 000 pièces), opération pionnière menée à bien, au terme de plusieurs années de travail d'équipe, sous la direction de Marc Libert, avec le concours scientifique de René Laurent¹¹.

Le projet champenois s'inscrit pour sa part dans la démarche initiée en 2002 par les départements de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne avec l'exposition *Sceaux et usages de sceaux. Images de la Champagne médiévale*. Cette exposition, réalisée par Xavier de La Selle, Lionel Gallois et François Pétrazoller, alors directeurs des archives de ces trois départements, a été présentée au public de 2003 à 2005, successivement à Joinville (château du Grand-Jardin), Troyes (Musée des Beaux-Arts), Châlons-en-Champagne (Archives départementales), Reims (Palais du Tau) et Château-Thierry (Médiathèque Jean-de-La-Fontaine)¹². L'objectif du projet, exprimé à cette occasion par le commissaire scientifique de l'exposition, Jean-Luc Chassel, est de mener à bien l'entreprise inachevée d'Auguste Coulon, élargie aux préoccupations de la diplomatie actuelle et grâce au support de l'informatique. Après avoir défini, dans un premier temps, le périmètre du projet, nous expliquerons la méthode mise en place pour cet inventaire avant de communiquer les premiers résultats de la campagne menée, depuis 2010, sur quelques fonds marnais et aubois.

I. L'INVENTAIRE INACHEVÉ D'AUGUSTE COULON ET LE PÉRIMÈTRE DU PROJET

L'*Inventaire des sceaux de Champagne*, établi entre 1912 et 1939 par Auguste Coulon (1869-1956) à partir des fonds d'archives de la Marne, de l'Aube, de la Haute-Marne et des Ardennes, est malheureusement resté inédit. Dans son état actuel, cet inventaire dactylographié, en 11 classeurs, comporte 2 997 notices (sans compter les empreintes de revers) ; l'ensemble, accompagné de

6. Framond, *Sceaux rouergats* ; Des Robert, *Meurthe-et-Moselle* ; Cahen, *Moselle* ; Reviriégo, *Dordogne* ; Détraz, *Haute-Savoie* ; Ménéndez Pidal *et alii*, *Navarra* – Voir la bibliographie dans : Gandilhon et Pastoureau, *BSF [1982]*, Chassel et Dalas, *BSF (1982-1986)*, *BSF (1987-1991)*, Chassel, *BSF (1991-2000)* et *BSF (2001-2015)*.

7. Vilain, *Matrices BnF*.

8. J.-P. Foucher et N. Barré, « Les sceaux médiévaux des archives départementales de l'Orne. De la conservation à la sigillographie », dans Gil et Chassel (éd.), *Pourquoi les sceaux ?...*, p. 105-116.

9. Citons ici l'important travail d'inventaire en cours aux Archives départementales de Seine-Maritime, matérialisé autour de l'exposition « Empreintes du passé. 6 000 ans d'empreintes » (Rouen et Jumièges 11 septembre -5 décembre 2015), organisée conjointement avec le Musée départemental des Antiquités de Rouen, et son impressionnant catalogue (Michaël Bloche, Caroline Dorion-Peyronnet, dir., *Empreintes du passé. 6000 ans de sceaux*, Rouen, 2015).

10. L'inventaire en ligne des empreintes des Archives départementales de l'Yonne, concentré sur les fonds cisterciens, prémontrés et grandmontains, est un exemple en la matière. Voir le lien : <https://archives.yonne.fr/Archives-en-ligne> (consulté le 19.12.2022).

11. Voir le lien : <http://arch.arch.be/index.php?l=fr&m=actualites&r=toutes-les-actualites&a=2015-09-21-38.000-moulages-de-sceaux-a-consulter-en-ligne>. Consulté le 06.06.2017. Signalons aussi, en dehors de la France, le programme en cours d'inventaire des sceaux du clergé séculier portugais, sous la direction de Maria do Rosário Barbosa Morujão (université de Coimbra) : <http://portugal-sigillvm.net/> Consulté le 06.06.2017.

12. Chassel (dir.), *Sceaux et usages de sceaux...*

moulages (*fig. 2*)¹³, est à la disposition du public au Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales. Les notices (*fig. 3*), enrichies par un très grand nombre de corrections et d'ajouts manuscrits, ne pourraient être éditées qu'au prix d'une révision systématique¹⁴. À cet inventaire s'ajoutent la collection constituée avant 1919 par Alphonse Roserot à partir des sceaux des Archives départementales de la Haute-Marne et composée d'un fichier manuscrit, de planches photographiques et de moulages en plâtre conservés au Centre de sigillographie des Archives nationales¹⁵, ainsi que le *Catalogue de la collection sigillographique du Musée de Troyes* dressé entre 1886 et 1910 par Louis Le Clerf¹⁶.



1. Auguste Coulon (1869-1956)

L'inventaire d'Auguste Coulon mentionne 4 231 empreintes de sceaux réparties dans les Archives départementales de l'Aube (1 149 pièces), de la Marne (1 106 pièces à Châlons-en-Champagne ; 888 à Reims), de la Haute-Marne (1 054 pièces, plus 60 à inventorier) et des Ardennes (64, travail non terminé)¹⁷. Des sondages et des moulages ont également été réalisés aux Archives municipales de Reims et de Troyes. L'inventaire, en revanche, ne prend pas en compte les dépôts d'archives relevant historiquement de l'ancienne principauté de Champagne et de Brie, notamment le fonds sigillographique de la Bibliothèque municipale de Provins, et ceux, a priori plus modestes, des Archives départementales de Seine-et-Marne, des Archives municipales de Meaux et de Château-Thierry.

L'exposition *Sceaux et usages de sceaux. Images de la Champagne médiévale* et les deux tables rondes de Troyes et de Reims organisées par la Société française d'héraldique et de sigillographie

13. Ces moulages sont conservés, depuis 2015, dans la salle Jean-Favier du Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales.

14. Dans l'attente, Jean-Marc Roger en a réalisé la table des noms de personnes et de lieux en 2003 : http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/fonds/EGF/SA/InvSAPDF/Champagne_index.pdf. Consulté le 06.06.2017.

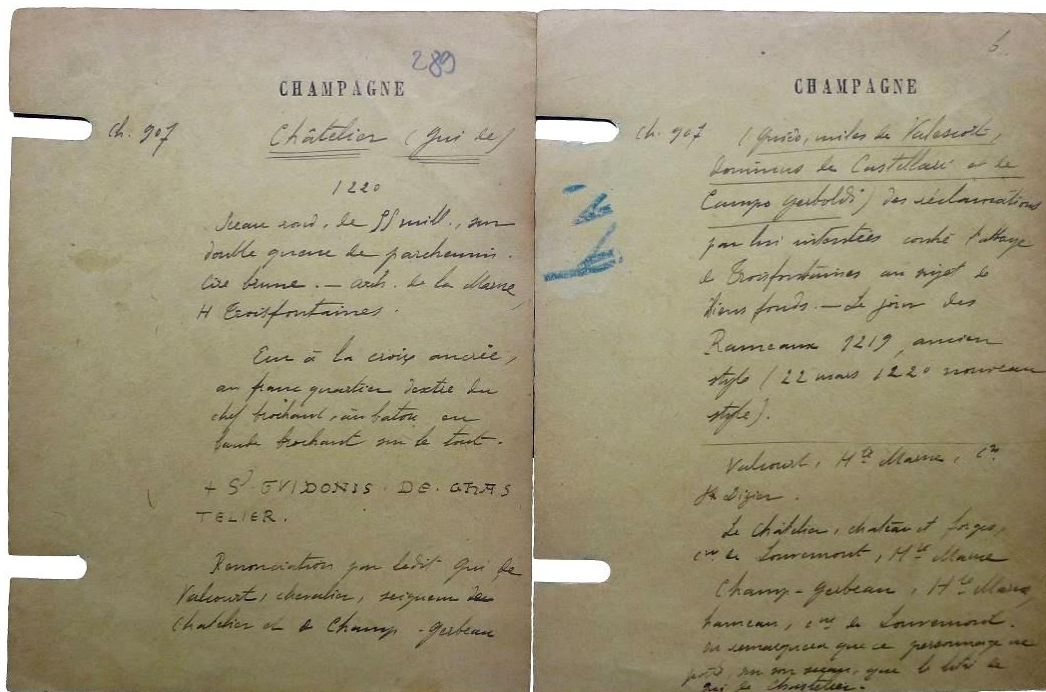
15. A. Roserot, *Inventaire des sceaux de la collection Roserot* (sceaux originaux des Archives de la Haute-Marne), vers 1919, 59 p., manuscrit au Centre de sigillographie des Archives nationales.

16. L. Le Clerf, *Catalogue de sigillographie du Musée de Troyes*, Troyes, 2^e éd., 1910.

17. Nielen, « L'inventaire des sceaux de Champagne » (cité *supra*, n. 3), p. 21.



2. Collection des sceaux de Champagne aux Archives nationales : un plateau de moulages



3. Idem : une fiche descriptive d'A. Coulon

qui l'accompagnèrent¹⁸, ont été l'occasion de faire resurgir la question posée par la non publication de cet important recensement et la dégradation des empreintes de sceaux depuis les travaux menés par Auguste Coulon. Les problématiques de conservation et de mise en valeur des fonds sigillographiques des différents services d'archives départementaux de la région justifiaient pleinement un projet d'édition électronique commun de l'*Inventaire des sceaux de Champagne*. C'est dans cet esprit que s'inscrit le projet, à savoir celui d'un recensement de tous les sceaux conservés dans l'ensemble des dépôts d'archives, de musées et de bibliothèque de Champagne-Ardenne. Il ne s'agit donc pas d'un catalogue ou d'un corpus des sceaux¹⁹ champenois mais bien d'un inventaire au sens de la définition du *Vocabulaire international de la sigillographie*²⁰, répertoriant à la fois les matrices, les chartes scellées et les empreintes détachées conservées « quels que soient leur possesseur, leur type et leur provenance géographique »²¹.

L'opération a débuté en 2010 aux archives départementales de l'Aube (devenues en 2012 direction des Archives et du Patrimoine de l'Aube). Le travail est accompli par nos soins, sous l'autorité de Nicolas Dohrmann, directeur des Archives et du Patrimoine, et avec le conseil scientifique de Jean-Luc Chassel. L'entreprise a par ailleurs rencontré l'adhésion des différents directeurs d'archives départementales de Champagne-Ardenne, l'objectif étant d'associer à ce projet les Archives municipales de Châlons-en-Champagne, Chaumont, Épernay, Reims et Troyes²², les bibliothèques municipales – celle de Reims possède une belle collection de matrices – et potentiellement les archives diocésaines. Des contacts ont également été pris avec le musée d'Art et d'Histoire de Langres²³ et le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Troyes, qui conservent tous deux des collections sigillographiques aussi méconnues qu'importantes, démarche qui a abouti en 2016 à un partenariat avec le musée de Troyes²⁴.

II. DE L'INVENTAIRE À LA MISE EN LIGNE

Si la méthode mise en œuvre dans l'Aube est comparable à celle qui a été appliquée dans d'autres services d'archives, elle en diffère cependant sur la nature des intervenants – sa principale singularité est que l'ensemble de l'opération est conduite en interne – et sur l'ordre de chacune des quatre étapes.

1. Le travail d'inventaire

La méthode de l'inventaire s'appuie sur les préconisations du *Vocabulaire international de la sigillographie* et de l'instruction de la direction des Archives de France DITN/RES/2005/003 du 29 mars 2005 relative à la description des collections sigillographiques²⁵.

Une notice descriptive complète répondant à la norme ISAD(G)²⁶ renseigne les caractères propres du type auquel les empreintes du sceau et du contre-sceau issues (nom du sigillant, nature

18. Les actes des tables rondes de Troyes (14 septembre 2003) et de Reims (9 octobre 2004) ont été publiés par la Société française d'héraldique et de sigillographie : Chassel (dir.), *Les sceaux, sources de l'histoire médiévale en Champagne*.

19. *Vocabulaire international de la sigillographie*, n° 315.

20. *Ibid.*, n° 317.

21. Pastoureau, *Les sceaux*, p. 51.

22. Un premier sondage effectué en février 2017 au sein des Archives municipales de Troyes montre un très faible nombre d'empreintes conservées, de l'ordre de 5 empreintes sur une cinquantaine de cotes des XIII^e-XVIII^e siècle consultées.

23. Le musée d'Art et d'Histoire de Langres conserve 260 sceaux, 16 matrices, 2 bulles et 1 cachet. Nous tenons à remercier Olivier Caumont, conservateur des musées de Langres, et Maryse Turot, documentaliste du musée, pour la communication de ces premières données à l'occasion de la rédaction de cet article.

24. Le catalogue de Louis Le Clerc (voir *supra*, n. 16) indique un ensemble de 648 matrices et empreintes médiévales et modernes en cours d'inventaire depuis avril 2016 par nos soins et avec l'aide de Clément Blanc-Riehl. Nous tenons à remercier ici M. Éric Blanchegorge, directeur des Musées de Troyes, M^{me} Chantal Rouquet, directrice du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Troyes, et M^{me} Brigitte Massé, attachée de conservation du patrimoine aux Musées de Troyes, pour l'accueil qu'ils nous ont réservé dans le cadre de cette opération.

25. https://francearchives.fr/file/02e7405d9cbac51397c10fdea37a326dbfc3dc64/static_1086.pdf Consulté le 05.06.2017.

26. ISAD(G), pour General international standard archival description, est la norme générale et internationale de description archivistique publiée pour la première fois par le Conseil international des Archives (CIA/ICA) en 1994 (dernière édition en 1999). ISAD(G) comporte 26 éléments de description

du sceau, dates documentées d'utilisation, forme et dimensions, légende, description détaillée, références des moulages des collections sigillographiques), les caractères propres à l'empreinte (matière, couleur, mode d'apposition, nature des attaches, état de conservation, place du sceau sur l'acte, présence éventuelle d'empreintes digitales au revers ou de toute autre marque matérielle ou singularité – par exemple, un scellement à l'envers²⁷, indications pour l'atelier de restauration précisant la nature des interventions, signalement de l'empreinte moulée par Auguste Coulon), les informations relatives à l'acte lui-même (cote, dimensions, date dans l'ancien style, langue, analyse, formules de suscription, d'annonce du sceau, date, signalement de la nature et du nombre des éventuelles autres empreintes appendues au document) et la bibliographie des articles ou ouvrages faisant autorité sur le sceau décrit.

Chaque empreinte est donc étudiée avec l'acte auquel elle est appendue, au sein du fonds dans lequel elle est conservée. À l'issue de l'inventaire, le chartrier fait l'objet d'une introduction répondant lui aussi aux critères de l'ISAD(G), étudiant notamment l'histoire de l'établissement producteur du chartrier (notice institutionnelle), celle de la conservation du fonds et présentant les aspects les plus importants du contenu, de manière à replacer les chartes scellées dans leur contexte diplomatique. Cette introduction est suivie du corps de l'instrument de recherche selon la classification sociologique simplifiée proposée par l'instruction de 2005. L'instrument de recherche est complété, en annexes, par un glossaire et un index géographique et, dans le cas du chartrier de l'abbaye cistercienne de Larrivour (sous-série 4 H des Archives de l'Aube), de la liste de l'ensemble des empreintes perdues de ce fonds.

2. Restauration et reconditionnement

La conservation des sceaux et chartes scellées est l'un des principaux objectifs de l'opération menée actuellement dans l'Aube où les chartriers monastiques demeurent massivement conservés, soit dans des boîtes de stockage cartonnées du XIX^e siècle, soit à l'intérieur de liasses de papier kraft maintenues par une ficelle et serrées sur les tablettes des rayonnages les unes contre les autres (fig. 4). Les conséquences potentiellement désastreuses pour les empreintes de cire d'un tel mode de conservation – pression exercée sur les sceaux, absence de protection individuelle des documents scellés, etc. – ont été atténuées par la faible consultation de la plupart des fonds.

À partir de 1998, à l'initiative de Xavier de La Selle, alors directeur des Archives départementales, les premiers fonds abbaciaux ont commencé à être reconditionnés à l'intérieur de boîtes chimiquement neutres répondant aux exigences de la conservation préventive, chaque charte scellée étant alors mise à plat et calée individuellement à l'intérieur d'un plateau amovible en carton plume (fig. 5). Cette opération, initiée à l'occasion de l'édition des chartes du XII^e siècle de l'abbaye de Clairvaux (sous-série 3 H)²⁸ et de leur numérisation, a été étendue depuis à huit autres fonds (fig. 6).

L'objectif est de poursuivre ce travail de reconditionnement, au fur et à mesure de l'inventaire, en l'adaptant aux nouvelles préconisations du Service interministériel des Archives de France²⁹. La direction des Archives et du Patrimoine de l'Aube dispose de la place nécessaire à la mise à plat systématique des chartes scellées qui devrait aboutir, à terme, à la conservation dans une salle spécifique de tous les sceaux et bulles du dépôt, dès lors isolés des liasses, ainsi que cela se pratique déjà pour les plans, avec affinage des cotes dans le progiciel d'archivage. Les contraintes liées à la corrosion des bulles de plomb ont conduit, en parallèle, à l'isolement systématique de tous les exemplaires repérés au sein du dépôt et à leur regroupement dans le magasin de conservation

répartis en 7 zones (identification, contexte, contenu, conditions d'accès, sources complémentaires, notes, contrôle de la description).

27. Sur la question des empreintes digitales dans les sceaux, voir : M. Pastoureau, « Le doigt dans la cire. Cent mille empreintes digitales médiévales », dans A. Paravicini Bagliani (éd.), *La peau humaine. Micrologus. Natura, scienze e società medievali*, vol. 13, Firenze, 2005, t. 1, p. 331-344.

28. L. Veyssière, J. Waquet et J.-M. Roger, *Recueil des chartes de l'abbaye de Clairvaux au XII^e siècle*, Paris, 2004 (CTHS, Collection des documents inédits sur l'Histoire de France, 32) ; L. Veyssière, « Chartes et sceaux de l'abbaye de Clairvaux au XII^e siècle », dans *Mémoire de Champagne*, t. 3 : *Actes du quatrième mois médiéval*, Langres, 2001, p. 19-42.

29. A. Prévost, *Cahier des clauses techniques particulières pour la conservation-restauration des sceaux et objets sigillographiques dans les services publics d'archives*. SIAF/Archives nationales, juillet 2011, p. 7 : https://francearchives.fr/file/55583ba09fa93b0198aa573ae02ba03f5305a282/static_5011.pdf. Consulté le 05.06.2017.



4



5

Conservation des chartes scellées aux Archives départementales de l'Aube
4. Ancien conditionnement – 5. Nouveau conditionnement - © Arnaud Baudin



6. Conditionnement du fonds du prieuré de Foissy (AD Aube, 27 H 3) - © Noël Mazières

de la série du clergé régulier, où chaque document bullé est protégé par une pochette étanche à l'air et offrant une protection contre les variations de température.

Au fur et à mesure du dépouillement des liasses, la nature des travaux de nettoyage et de restauration nécessaire à chaque empreinte ou cachet est signalée au restaurateur. Un dialogue s'engage ensuite avec lui afin de définir et valider, pour chacune des empreintes malades, le niveau de l'intervention : simple nettoyage, retrait des matériaux d'imprégnation – comme par exemple les traces de plâtre sur les empreintes moulées par Auguste Coulon –, retrait d'anciens comblements, assemblage des fragments – ce travail est rendu systématique dans le cas où l'empreinte est un exemplaire unique ou rare –, comblement des lacunes, mise à plat des queues de parchemin, nettoyage et consolidation des lacs textiles (*fig. 7 à 10*).

3. Numérisation

En raison de leur caractère précieux et fragile, nécessitant des manipulations complexes, la numérisation des pièces scellées est réalisée en interne, dans le laboratoire photographique, à partir d'un ban de reproduction équipé d'un appareil de type reflex.

Les règles de numérisation sont celles préconisées par le Service interministériel des Archives de France dans son *Guide technique* établi en 2008³⁰.

Les besoins du nommage des fichiers conduisent à un travail de préparation important destiné à identifier au préalable l'ensemble des documents de la liasse dans laquelle sont conservées des empreintes de sceaux. À la différence d'autres départements, les Archives départementales de l'Aube n'ont jamais réalisé d'inventaire pièce à pièce de leurs fonds de la série H, à l'exception du prestigieux chartrier de Clairvaux et des fonds de l'évêché de Troyes et de son officialité. Le travail nécessite donc, au préalable, d'analyser chaque document, de le replacer dans l'ordre chronologique de la liasse à laquelle il appartient et de lui offrir une cotation à l'unité.

Chaque pièce scellée fait alors l'objet d'un cliché numérique recto et verso pour le parchemin et la ou les empreintes de sceaux appendues au document, même en l'absence de contre-sceau. L'objectif est d'obtenir, pour chaque document, une vue de consultation et une vue de conservation au format JPEG (résolution de 72 dpi et taux de compression de 12 sur l'échelle de Photoshop) dont la résolution sera suffisante pour répondre à la fois aux besoins de la conservation préventive et aux demandes d'institutions ou de lecteurs dans le cadre de publications³¹. En effet, selon les règles archivistiques, la communication d'un document numérisé et mis en ligne sur Internet devient exceptionnelle et est réservée, sur demande, aux chercheurs ou aux besoins d'une exposition. L'ensemble des fichiers numériques est ensuite déposé dans la photothèque du Conseil départemental de l'Aube, identifié par la référence du document, suivie d'un numéro d'ordre correspondant au numéro de la vue³².

4. Encodage des instruments de recherche et mise en ligne

L'édition d'un inventaire sigillographique aussi important ne peut se concevoir aujourd'hui, en raison de son coût mais aussi de sa diffusion, que de manière électronique. C'est pourquoi le programme SIGILLA³³ offre depuis 2016 la possibilité aux institutions de conservation de matrices, empreintes, moulages et dessins de diffuser leurs données sigillographiques sur une base de données des sceaux français, tout en permettant à ces institutions de continuer à publier sur leurs sites internet des instruments de recherche selon les normes archivistiques internationales³⁴.

30. https://francearchives.fr/file/bf50d8fa5f554586dbf18fdc862d25970a1da0a7/static_4132.pdf. Consulté le 05.06.2017.

31. Les documents sont numérisés à leur taille réelle (1/1), en couleurs RVB, échantillonnage 24 Bits.

32. Après la référence du pays et du service d'archives suivent le numéro de la sous-série, la référence de la série, le numéro de l'article codifié sur 6 caractères, le numéro de la pièce codifié sur 4 caractères et l'indication de l'exemplaire (A pour conservation ou C pour consultation). Exemple : FR AD010 4 H 000208 00001 A.

33. Le programme SIGILLA (<http://www.sigilla.org/>), initié par Laurent Hablot en 2013 et porté par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (université de Poitiers), est animé par un consortium d'institutions partenaires (Service interministériel des Archives de France, Archives nationales, Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), université de Lorraine/CRULH, université de Caen-Normandie/CRAHAM).

34. L'instrument de recherche de la collection des sceaux détachés des Archives départementales de l'Aube (sous-série 42 Fi) est disponible, aux côtés de l'inventaire des chartes et sceaux de l'abbaye de



7



8

Empreintes des sceaux de Philippe IV le Bel et Jeanne de Navarre, appendues à un acte de 1289 en faveur du couvent des Cordelières de Saint-Marcel de Paris (AD Aube, 17 H 13) - © Philippe Cornette : 7. Avant le nettoyage – 8. Après.

Clairvaux, dans la rubrique « Vos recherches / Archives anciennes » : <https://www.archives-aube.fr/recherches/documents-numerises/archives-anciennes> (consulté le 18.12.202).



9



10

Empreinte détachée du sceau de Claude Largentier, abbé de Clairvaux entre 1626 et 1653 (AD Aube, 42 Fi 194) - © Philippe Cornette et Noël Mazières : 9. Avant restauration – 10. Après.

Chaque fond inventorié fait l'objet d'un inventaire spécifique, disponible en ligne au format PDF et encodé selon la DTD EAD³⁵. L'EAD (Encoded archival description / description archivistique encodée) est un standard d'encodage des instruments de recherche basé sur le langage XML, en usage dans les services d'archives, les bibliothèques et les musées pour la description des fonds et des collections³⁶. Créée au début des années 1990 à l'université de Berkeley (Californie), propriété de la Society of American Archivists et maintenue par la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, la DTD EAD est riche de 145 éléments de descriptions, compatibles avec les pratiques archivistiques françaises et avec le standard de description international ISAD(G). Grâce au méta-langage de balisage XML, l'EAD offre l'avantage d'une facilité de recherche parfaitement aboutie, soit sur des termes indexés, soit sur du texte libre, soit par les sommaires dans lesquels se déploient les niveaux de description. Elle permet en outre l'intégration de fichiers numériques d'autres formats, par exemple de l'image numérisée du document. L'internaute peut ainsi, à partir d'un instrument de recherche sigillographique, interroger de manière aussi efficace qu'avec une base de données un nom de sigillant, un type de sceau, un lieu géographique ou un élément de détail comme une pièce ou une figure héraldique.

Les instruments de recherche de la collection des sceaux détachés (sous-série 42 Fi) et de l'inventaire sigillographique du chartrier de l'abbaye de Larrivour (sous-série 4 H) ont été encodés, en 2011 et 2013, par la société Fontaine et Fils Archives Services (FFAS) après un marché de mise en concurrence. Ce travail a été novateur car, à défaut de prescription spécifique du service interministériel des Archives de France pour l'encodage des collections sigillographiques, un dialogue entre le prestataire et les Archives départementales de l'Aube a été nécessaire pour faire correspondre les balises de l'EAD avec plusieurs champs de description sigillographiques de l'ISAD(G) (par exemple : nature du sceau, légende, nature des attaches, formule de corroboration, place du sceau sur l'acte, liste des autres empreintes appendues sur l'acte, etc.). Cette réflexion, menée à la fois sur une collection de sceaux détachés et sur un chartrier constitué de chartes scellées, demeure perfectible mais est désormais à la disposition de la communauté archivistique dans l'optique de la rédaction par un groupe de travail d'un cahier des charges de référence pour l'encodage au format XML (DTD-EAD) des collections sigillographiques³⁷.

III. RÉSULTATS D'ÉTAPE SUR QUELQUES FONDS MARNAIS ET AUBOIS (CAMPAGNE 2010-2017)

1. Dénombrement

Les fonds les mieux dotés en empreintes sont d'abord à rechercher dans les séries H (clergé régulier) des archives départementales, essentiellement dans les fonds cisterciens et dans les chartriers d'abbayes de fondation ancienne. À l'exception du chapitre cathédral de Reims et dans l'attente des premiers travaux d'inventaire, les fonds des séries G (clergé séculier) semblent relativement pauvres. Les fonds anciens de certains hôpitaux (série H dépôt), ceux des anciennes familles féodales (série E) et certains fonds d'origine privée (série J) conservent également, dans des proportions assez faibles, des exemplaires souvent rares voire inédits, la plupart du temps arrivés après la campagne d'inventaire de Coulon. Ainsi, une partie de l'important fonds constitué par le comte François Chandon de Briailles (sous-série 8 J)³⁸, confié en 2004 aux Archives départementales de l'Aube par l'un de ses neveux, rassemble quelques pièces scellées majeures.

35. DTD pour Document Type Definition. Il s'agit d'une norme informatique permettant de décrire un modèle de document au format XML notamment.

36. Sur cette question, voir le site officiel de la DTD EAD (<http://www.loc.gov/ead/>). Consulté le 06.06.2017) ainsi que le site Internet du Service interministériel des Archives de France, en particulier la note sur la description archivistique du 21 juin 2002 (<https://francearchives.fr/article/37830>). Consulté le 05.06.2017.

37. Un travail similaire et complémentaire d'encodage a été conduit par la même société privée haut-marnaise FFAS-Archives Service en 2014-2015, auprès des Archives départementales de la Côte-d'Or, pour l'*Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, dans le cadre du programme SIGILLA.

38. F. Chandon de Briailles (1892-1953), descendant des fondateurs de la maison de champagne Moët et Chandon, fut maire de Chaource (1922-1953), conseiller d'arrondissement (1931-1940), puis conseiller général de l'Aube (1945-1953). Érudit, passionné d'archéologie, de numismatique, d'héraldique et de sigillographie, il rassembla dans sa propriété du château de La Cordelière (Chaource) une importante

Dans la Marne, l'existence d'inventaires pièce à pièce des fonds anciens, réalisés à l'initiative de René Gandilhon, archiviste départemental de 1941 à 1971, à qui l'on doit plusieurs travaux de sigillographie³⁹, permet de donner avec quelque précision la mesure de l'ampleur de la tâche. Un décompte rapide des empreintes de sceaux conservées dans une vingtaine d'inventaires de la seule série H permet déjà d'avancer le chiffre de 2 634 unités à comparer aux 1 994 empreintes moulées par Auguste Coulon dans les deux dépôts de Châlons et de Reims (*tableau 1*). Les gisements les plus importants sont conservés dans les chartriers de l'abbaye augustine Saint-Denis de Reims (761 empreintes), de l'abbaye bénédictine Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons et de ses prieurés (513), des monastères cisterciens de Trois-Fontaines (337)⁴⁰ et de Cheminon (332) et de l'abbaye bénédictine Saint-Nicaise de Reims (229), lesquels représentent à eux cinq plus de 82% des sceaux identifiés dans ces vingt inventaires. Naturellement, ces données brutes doivent être relativisées, l'inventaire en cours du chartrier cistercien de La Charmoye, pour lequel l'inventaire signale 59 empreintes, montrant par exemple que l'état de conservation de la plupart de ces sceaux est souvent proche du fragment.

Les données rassemblées dans l'Aube, suite à un premier travail de repérage à l'intérieur des fonds du clergé régulier, confirment les observations réalisées dans la Marne et font apparaître un nombre qui devrait approcher au final les 3 500 empreintes (*voir tableau 2, in fine*). Avec sans doute la moitié du nombre de sceaux recensés, le chartrier de l'abbaye de Clairvaux témoigne du formidable rayonnement de la troisième fille de Cîteaux dans l'Occident médiéval. De fait, il a focalisé l'attention des archivistes et des historiens du siècle dernier, de toute évidence au détriment des autres chartriers. Pour autant, l'essentiel du travail reste à faire car, à la différence du chapitre de la cathédrale, de l'évêché et de l'officialité de Troyes⁴¹, il n'existe toujours pas d'inventaire détaillé des archives de l'abbaye de Clairvaux à l'exception de la thèse d'École des chartes de Laurent Veyssière (129 empreintes pour le seul XII^e siècle)⁴². Outre le travail mené en parallèle sur ce chartrier et quelques pièces isolées, les sept premières années de l'inventaire (avril 2010-juin 2017) se sont principalement concentrées sur neuf fonds, choisis en raison de la richesse et de la qualité de leurs empreintes : la collection des sceaux détachés (285 sceaux et 4 bulles)⁴³, les chartriers cisterciens de Clairvaux (736 sceaux actuellement inventoriés sur un total estimé à 1 500), Larrivour (225 sceaux et 1 bulle)⁴⁴, de Clairmarais (153 sceaux) et du Val-des-Vignes (88 sceaux), le chartrier de la commanderie teutonique de Beauvoir (85 sceaux et 3 bulles)⁴⁵, le chartrier fontevriste de Foissy (48 sceaux)⁴⁶, celui de l'hôpital Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube, inventorié et reconditionné dès son dépôt en janvier 2011 (4 sceaux et 3 bulles) et, enfin, les empreintes conservées dans le fonds de l'évêché, du chapitre cathédral de Troyes et de l'officialité,

collection de manuscrits et d'objets archéologiques dont une partie fut léguée à sa mort au Musée du Louvre et au cabinet des Médailles de la BnF, puis aux Archives départementales de l'Aube en 2004. Une autre partie fut vendue aux enchères, à l'image de l'*Armorial Le Breton*, acquis par les Archives nationales en décembre 2003.

39. Les travaux de R. Gandilhon sont recensés dans sa *Bibliographie de la sigillographie française*, en collaboration avec M. Pastoureaux : *BSF [1982]*. Les principales études sont celles qu'il consacra aux sceaux du Berry (Gandilhon, *Berry*) et aux sceaux des universités (Gandilhon, *Universités*).

40. Ce chiffre de 337 empreintes du chartrier de Trois-Fontaines est issu du travail réalisé en 2001-2002 dans le cadre du mémoire en vue de l'obtention du Diplôme d'études approfondies d'Histoire. (A. Baudin, *Inventaire sigillographique du chartrier de l'abbaye de Trois-Fontaines (1117-1500)*, mémoire de D.E.A., 2 vol. et 1 cd-rom, université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2002).

41. F. André, H. d'Arbois de Jubainville, P. Piétresson de Saint-Aubin et J.-J. Vernier, *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Aube, archives ecclésiastiques, série G*, 3 vol., Troyes, 1873, 1896, 1930.

42. Veyssière, Waquet et Roger (cité *supra*, n. 25) ; L. Veyssière, « Chartes et sceaux de l'abbaye de Clairvaux au XII^e siècle », p. 19-42.

43. A. Baudin, *Catalogue analytique de la collection de sceaux détachés des Archives départementales de l'Aube (sous-série 42 Fi)*, Archives départementales de l'Aube, 2011, 171 p. Cet instrument de recherche, comme ceux figurant aux notes 44 à 46, sont téléchargeables à cette adresse : <http://univ-paris1.academia.edu/ArnaudBaudin>.

44. A. Baudin, *Inventaire sigillographique du chartrier de l'abbaye de Larrivour (sous-série 4 H)*, Archives départementales de l'Aube, 2013, 221 p.

45. A. Baudin, *Inventaire sigillographique du chartrier de la commanderie teutonique de Beauvoir (sous-série 3 H 3500-3614)*, Archives départementales de l'Aube, 2014, 91 p.

46. A. Baudin, *Inventaire sigillographique du chartrier du prieuré de Foissy (sous-série 27 H)*, Archives départementales de l'Aube, 2014, 62 p.



11. AD Aube, 22 H 11, n° 6 - Moitié de chirographe scellé du fonds de Trois-Fontaines (arbitrage entre les abbayes de Trois-Fontaines et de Cheminon, au sujet de la propriété de deux pièces de bois, rendu en 1203 par l'abbé de Clairvaux avec le conseil des abbés de La Chalade, de Haute-Fontaine, de Montier-en-Argonne, de Larrivour, de Boulancourt et de Chéhéry) - © Arnaud Baudin



12



13



14

12 à 14. Trois empreintes détachées du sceau du chapitre Saint-Urbain de Troyes moulées par Auguste Coulon (AN, sc/Ch/1876) (respectivement : AD Aube, 42 Fi 133, 42 Fi 134 et 42 Fi 140) - © Noël Mazières

extraites de leurs liasses en 2016 pour des raisons de conservation préventive (250 sceaux). L'isolement systématique des sceaux de plomb permet d'ajouter à ce premier état des lieux 53 bulles provenant pour l'essentiel du fonds de Clairvaux (25), de celui des Cordeliers de Troyes (10 bulles) et de celui de l'abbaye bénédictine de Montiéramey (6 bulles).

Ainsi, la campagne a porté à ce jour sur 2 086 empreintes. Cumulé à celui du chartrier marnais de Trois-Fontaines et aux 648 matrices et empreintes du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Troyes, l'inventaire régional atteint à ce jour un total de 3 092 sceaux⁴⁷.

2. Quelques constats sur la méthode de travail d'Auguste Coulon et la conservation des empreintes de sceaux

L'inventaire en cours des sceaux des Archives départementales de l'Aube et de la Marne confirme ou complète les éléments disponibles sur la méthode de travail d'Auguste Coulon et la conservation des empreintes.

Coulon s'est inscrit dans la logique du travail de ses prédécesseurs aux Archives nationales. Il a défini ainsi sa démarche dans la préface à l'*Inventaire des sceaux de la Bourgogne* publié en 1912 : « C'était tout d'abord de choisir, à l'aide des inventaires, les actes scellés conservés dans chaque dépôt ; à défaut d'inventaire ou lorsqu'ils étaient notoirement incomplets, il fallut faire un dépouillement méthodique des fonds, liasse par liasse, pièce par pièce. J'en dus faire passer sous mes yeux plusieurs milliers, travail fastidieux et long, mais indispensable puisque seul il m'était garant que je ne laissais de côté aucun document important (...) »⁴⁸. La mission confiée en Champagne par le ministre de l'Instruction publique commence par la Marne le 1^{er} mai 1912. Coulon a travaillé à partir d'inventaires anciens, lorsqu'ils existent. Il semble que, dans l'Aube en tout cas où il s'est rendu par périodes de quinze jours en 1922-1923⁴⁹, il ait largement bénéficié du soutien de Pierre Piétrisson de Saint-Aubin, archiviste entre 1916 et 1930, qui réalisait alors un important travail d'analyse pièce à pièce de certains chartriers, en particulier de ceux de Clairvaux et de Foissy⁵⁰. Sur place également, Coulon se fit aider par le personnel des services d'archives qui préparaient ses séances de travail en extrayant au préalable les pièces des cartons⁵¹. Par la suite, devant l'ampleur de la tâche, dans la Marne notamment, il obtint le transfert des chartes à inventorier à l'atelier des Sceaux des Archives nationales⁵².

Dans le chartrier de Trois-Fontaines, ce sont 114 empreintes qui furent retenues pour le moulage, soit 40% des empreintes conservées de ce chartrier. La collection des sceaux détachés de l'Aube présentait pour sa part 63 unités de référence (soit 22% des empreintes conservées), le chartrier de Larrivour, 47 (21%), celui de Beauvoir, 45 (53%) et celui de Foissy, 13 (26,5%). Mais Coulon a laissé de côté un certain nombre d'empreintes. Volontairement, lorsqu'un meilleur exemplaire était connu de la collection Douët d'Arcq par exemple, ce qui s'est produit assez souvent⁵³. D'autres empreintes lui ont aussi totalement échappé. Ainsi, s'il a vu l'essentiel des chartes de Trois-Fontaines, il a négligé le document 22 H 11, n° 6 au bas duquel sont appendus 7 sceaux d'abbés cisterciens en bien meilleur état que ceux qu'il donne en référence (*fig. 11*). Le sceau de l'abbé de Montier-en-Argonne qui figure au bas de cette charte est, du fait de cette lacune, complètement absent du catalogue de Coulon⁵⁴. Parmi les autres documents occultés dans ce fonds figurent les sceaux de Jean II, seigneur de Dampierre et de Saint-Dizier, de Colard, seigneur

47. État de l'inventaire au 9 juin 2017.

48. Coulon, *Bourgogne*, p. VI.

49. Coulon a effectué une première mission à Troyes du 7 au 24 juin 1922 et est revenu l'année suivante, du 17 août au 1^{er} septembre (AN, AB XVIII 4 et 5).

50. Piétrisson de Saint-Aubin a laissé un fichier manuscrit inachevé et inédit des chartes de Clairvaux, consultable sur demande aux AD de l'Aube. Les fiches d'analyse qu'il a réalisées à partir des chartes du prieuré de Foissy sont conservées dans les liasses correspondantes. Piétrisson y indique systématiquement l'existence de sceaux par la mention « Armoire des pièces scellées ».

51. Nielen, « L'inventaire des sceaux de la Champagne » (cité *supra*, n. 3), p. 19.

52. *Ibid.*

53. C'est le cas, à titre d'exemples, pour les sceaux du comte de Champagne Thibaud IV (AN, sc/D/572 et sc/St/2055), de Gaucher IV de Châtillon (sc/D/3034), de Garnier IV de Traînel (sc/D/3756), de l'officialité de Troyes (sc/D/7045), du chapitre Saint-Mammès de Langres (sc/D/7188), de la faculté des Droits de Reims (sc/D/8026), des Foires de Champagne (sc/D/4494) ou de Milon de La Chapelle, doyen du chapitre Saint-Pierre de Troyes (sc/D/7602).

54. Baudin, *Inventaire sigillographique du chartrier de Trois-Fontaines*, n° 287.

d'Haussignémont, et de Philippe, châtelain de Bar⁵⁵. Certains sceaux ou contre-sceaux illisibles ou en mauvais état ont été volontairement ignorés⁵⁶.

D'autres fois, Coulon a gardé trois ou quatre empreintes de référence pour un même sceau, ajoutant peut-être une meilleure empreinte à celle déjà moulée au fur et à mesure du dépouillement des liasses, comme cela semble être le cas du sceau du chapitre Saint-Urbain de Troyes dont trois moulages (AN, sc/Ch/1876) proviennent d'empreintes de la collection des sceaux détachés (*fig. 12 à 14*).

« Je comparais entre eux les types semblables pour choisir le meilleur, puis, cette sélection ainsi faite, je procédais au nettoyage et au moulage par le plâtre »⁵⁷. La technique employée pour le moulage comprend deux opérations à savoir la fabrication du moule à partir de l'empreinte de cire (empreinte en négatif) et la fabrication de l'empreinte de plâtre à partir du moule (empreinte en positif). Le moule était obtenu « en posant délicatement au pinceau, sur le sceau original préalablement nettoyé à la dissolution de savon noir et huilé, du plâtre liquide qui, une fois sec, donne une reproduction exacte en creux »⁵⁸. Nombreuses sont les empreintes qui corroborent cette technique et leur absence de nettoyage après l'opération. Quasiment toutes les empreintes retenues par Auguste Coulon comportent, encore aujourd'hui, ces traces de plâtre caractéristiques de son intervention et qui sont désormais systématiquement enlevées au cours des opérations de restauration et de nettoyage (*fig. 15 à 17*)⁵⁹.

Les fonds inventoriés offrent un premier état des lieux de la conservation des empreintes de sceaux, à la fois sur le long terme – celui de la fondation du monastère – mais aussi sur un temps plus court, celui des 90 dernières années qui nous séparent du travail d'Auguste Coulon. Les chartriers cisterciens de Trois-Fontaines et de Larrivour, facilement comparables, retiennent l'attention. Quelques données historiques permettent de comprendre la composition de ces fonds.



15

16

Empreinte du sceau détaché de Léopold V de Babenberg, duc d'Autriche

15. Traces de plâtre témoignant de l'opération de moulage d'A. Coulon – **16.** Après nettoyage (AD Aube, 42 Fi 38) - © Philippe Cornette et Noël Mazières

55. Baudin, *Inventaire sigillographique du chartrier de Trois-Fontaines*, n° 63 (AD. Marne, 22 H 108, n° 23), n° 67 (*ibid.*, 22 H 94, n° 12) et n° 105 (*ibid.*, 22 H 92, n° 7).

56. Ainsi en est-il des sceaux de Guy, châtelain de Bar, et de Jean de Possesse (Baudin, *Inventaire sigillographique du chartrier de Trois-Fontaines*, n°s 102 et 242).

57. Coulon, *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, p. VI.

58. A. Coulon, « Éléments de sigillographie ecclésiastique française », dans V. Carrière (dir.), *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, t. 2, Paris, 1934, p. 212. Douët d'Arcq explique aussi la technique du moulage dans l'introduction à son inventaire sigillographique des Archives de l'Empire (*Collection des sceaux*, t. 1, p. XXV).

59. AD Aube, 42 Fi 38 (Léopold V de Babenberg, duc d'Autriche), 42 Fi 48 (Simon I^{er} de Joinville), 42 Fi 118 (Henri de Carinthie, évêque de Troyes), 42 Fi 153 (Garnier II de Rochefort, évêque de Langres) et 42 Fi 165 (Guy de Chappes, prévôt de Saint-Étienne de Troyes).



17. Empreinte détachée de Garnier II de Rochefort, évêque de Langres, avant nettoyage des traces de plâtre résultant du moulage par A. Coulon (AD Aube, 42 Fi 153) - © Philippe Cornette

L'abbaye de Trois-Fontaines (Marne, commune Trois-Fontaines-l'Abbaye), première fille de Clairvaux, fut fondée en 1118 dans le diocèse de Châlons à l'initiative de l'évêque Guillaume de Champeaux (1113-1121) et du comte de Champagne Hugues I^{er} (1093-1125). Modestes au début, les donations des seigneurs des environs affluent à partir de 1146 et le patrimoine se diversifie en même temps qu'il s'étend vers l'est (terres et pâturages, étangs, moulins, granges, salines à Vic-sur-Seille, forge à Wassy et maisons à Reims, Saint-Dizier, Vitry, Verdun et Châlons). Pour tous ces domaines, l'abbaye bénéficie de la protection de l'empereur, des comtes de Champagne et des comtes de Bar⁶⁰. La filiation de Trois-Fontaines, qui comptera jusqu'à dix établissements, s'étend en Hongrie (Saint-Gothard) et en Croatie (Bélakut). Les archives de l'abbaye, dans un excellent état de conservation, témoignent de cette histoire et du soin qui leur fut apporté. Ainsi, sur un total de 654 actes originaux du Moyen Âge, le chartrier actuel comporte encore 21 bulles pontificales et 316 sceaux de cire (tableau 3), soit un taux de conservation considérable de plus de 45 %⁶¹.

L'abbaye de Larrivour (Aube, commune Lusigny-sur-Barse), trentième fille de Clairvaux, est fondée en 1140 au diocèse de Troyes, au sud-ouest de la forêt d'Orient⁶². Les seigneurs de Chappes participent aux côtés des comtes de Brienne, des sires de Vendevre, de Villehardouin et de Chacenay à la constitution du temporel. En revanche, cette abbaye resta ignorée des donations royales et princières, davantage attirées par Clairvaux. Une fois passée ces premières vagues de libéralités, les donations en terre et en bois diminuent, à partir du milieu du XIII^e siècle, au profit de divers droits, cens et revenus sur des maisons ou des pièces de terre. Bien plus, l'abbaye, qui ne parvint jamais à essaimer, souffrit de la concurrence de la prestigieuse abbaye-mère, située à 53 km, qui continua d'attirer vers elles donations et vocations. Le chartrier de Larrivour conserve 741 actes originaux des XII^e-XVIII^e siècles au bas desquels 845 empreintes de cire et bulles étaient

60. A. Dimier, « Trois-Fontaines, abbaye cistercienne », *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.*, t. 80, 1965, p. 38-51.

61. Baudin, *Inventaire sigillographique du chartrier de Trois-Fontaines*, p. 31-32.

62 Sur ce sujet, lire : A. Baudin, « Larrivour, trentième fille de Clairvaux. Origines et constitution du temporel (v. 1137/1140-v. 1235) », *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. 139, 2015, p. 441-466.

autrefois appendues (*tableau 4*). Aujourd'hui, le nombre total d'empreintes conservées est de 226, soit un taux de conservation de 36,5%, moindre que le chartrier de Trois-Fontaines, mais encore très important. S'il paraît un peu précoce dans cette opération d'inventaire pour généraliser, il apparaît néanmoins que, comparativement, les chartiers cisterciens (Clairvaux, Trois-Fontaines, Larrivour, Cheminon, Montier-en-Argonne) sont plus riches en empreintes de sceaux que ceux des autres ordres, ce qui semble indiquer un meilleur soin apporté à la conservation de leurs archives par les moines blancs⁶³.

Un état général devra être dressé à l'issue de la campagne de recensement afin d'évaluer de manière précise l'évolution de la dégradation des sceaux moulés par Coulon depuis les années 1920. Au premier abord, l'impression générale, dans l'Aube, est celle d'une altération assez relative des empreintes. Une étude systématique menée sur la collection de sceaux détachés et les chartiers de Larrivour et de Foissy offre des résultats chiffrés (*tableau 5*). Ainsi, pour Foissy, 3 empreintes sur les 13 retenues par Coulon pour sa campagne de moulages, toutes trois conservées à l'intérieur de la liasse cotée 27 H 5 (Alix, dame de Marcilly, Clarembaud VI de Chappes et Jean de Colaverdey), se sont encore altérées dans les 90 dernières années, soit un taux de dégradation de 23% relativement important mais qui s'explique par le fait que les toutes les chartes scellées du chartrier de Foissy sont concentrées dans deux liasses (cotes 27 H 3 et 27 H 5) et que ce fonds n'ait pas encore été reconditionné (liasses kraft, serrées et debout). Le taux tombe à 17% pour le chartrier de Larrivour (8 empreintes sur 47 dont une dégradation importante) et à 12,6% pour la collection de sceaux détachés (8 empreintes sur 63 dont 5 dégradations importantes), qui a été reconditionnée et dont les empreintes sont de fait séparées de leur document (ce qui était l'argument de certains archivistes du XIX^e siècle pour leur conservation) (*fig. 18 à 25*). Cette étude de l'évolution de la conservation des empreintes sera systématiquement conduite au fur et à mesure de l'inventaire, en gardant à l'esprit trois critères d'analyse :

- Le fonds inventorié a-t-il fait l'objet d'un reconditionnement, avec mise à plat et/ou isolement systématique des pièces scellées ?

- Le fonds inventorié a-t-il été fréquemment consulté ? Une fois encore, le chartrier de Clairvaux, fleuron de l'Aube, est un excellent point de repère, la plupart des autres fonds monastiques du dépôt étant demeurés à l'écart des recherches de ce dernier demi-siècle. Dans ce cadre, le progiciel d'archivage THOT, utilisé dans l'Aube depuis 1999, garde en mémoire les dates et motifs communication des documents (consultation par un lecteur, par un archiviste, sortie pour classement, exposition, restauration ou numérisation). À titre de comparaison, les liasses cotées 27 H 3 et 27 H 5 ont été sorties respectivement 18 et 14 fois entre 1999 et 2013 (dont 16 et 11 fois pour consultation en salle)⁶⁴, alors que les chartes des XII^e et XIII^e siècles de l'abbaye de Clairvaux, numérisées et mises en ligne sur Internet en 2002, ne sont plus que très rarement demandées en salle (entre 4 et 8 fois en 14 ans selon les cotes) et que dans le même temps leur consultation en ligne a explosé (20 297 consultations uniques de l'ensemble des pages du fonds en ligne entre le 1^{er} janvier 2005 et le 1^{er} mai 2013, pour 1 818 visiteurs uniques)⁶⁵.

- Enfin, la qualité de la conservation du sceau en fonction de sa date d'impression, les empreintes postérieures aux années 1210, plus petites et moins épaisses que celles du XII^e siècle, ayant moins bien résisté à une conservation sur le long terme.

63. Ce point a été plus spécialement développé dans : A. Baudin, « Conserver la mémoire dans la filiation de Clairvaux : usages et pratiques archivistiques dans cinq abbayes de Champagne (XII^e-XVI^e siècle) », dans A. Baudin et L. Morelle (éd.), *Les pratiques de l'écrit dans les abbayes cisterciennes (XII^e-milieu du XVI^e s.). Produire, échanger, contrôler, conserver*. Actes du colloque international de Troyes et de Clairvaux (28-30 octobre 2015), Paris, 2016, p. 185-210.

64. 27 H 3 : 16 consultations en salle, 4 sorties pour classement, 3 sorties pour consultation interne, 3 sorties pour restauration ou numérisation, 2 sorties pour exposition ; 27 H 5 : 11 consultations en salle, 1 sortie pour classement, 1 sortie pour consultation interne, 1 sortie pour restauration ou numérisation.

65. Statistiques offertes par Google Analytics au cours de cette période.



18



19

Sceau de Jacques de Pont, maire de Bar-sur-Aube (milieu du XIII^e siècle) : 18. *Empreinte détachée* (AD Aube, 42 Fi 91) - © Noël Mazières – 19. *Moulage* (AN, Sc/Ch/33) - © Clément Blanc-Riehl.



20



21

Sceau de Gautier II, comte de Brienne [v. 1125-1161] : 20. *Empreinte* (AD Aube, 27 H 3) - © Noël Mazières – 21. *Moulage* (AN, Sc/Ch/49) - © Arnaud Baudin.



22



23

Sceau d'Érard II, comte de Brienne (1176) : 22. *Empreinte* (AD Aube, 4 H 34, n° 6) - © Noël Mazières – 23. *Moulage* (Arch. nat., sc/Ch50) - © Arnaud Baudin.



Arch. Dép. Aube(MN)42F015

24



25

Deuxième grand sceau de Thibaud IV, comte de Champagne [1232-1234]

24. *Empreinte détachée* (AD Aube, 42 Fi 15) - © Noël Mazières

25. *Moulage* (AN, Sc/Ch/8). © Clément Blanc-Riehl

CONCLUSION

L'inventaire des sceaux de Champagne-Ardenne s'inscrit dans une démarche pragmatique. Sur le fond tout d'abord, c'est en effet du Conseil départemental de l'Aube qu'émane la décision de mener à bien cette tâche sur ses collections. De fait, l'entreprise engagée depuis avril 2010 s'inscrit sur un très long terme proche de la décennie.

Pragmatique ensuite dans la forme, parce que le travail mené par la direction des Archives et du Patrimoine de l'Aube, s'il est prioritaire, s'inscrit au sein d'un projet de service qui n'en demeure pas moins soumis aux contraintes des autres priorités définies (gestion des archives publiques, grands projets d'exposition, etc.).

Dans sa forme actuelle, et notamment pour les raisons qui viennent d'être évoquées, l'opération présente deux sortes d'inconvénients. D'abord, le choix de mener l'intégralité de l'opération en interne – inventaire, restauration, numérisation, puis mise en ligne – induit le caractère imparfait des instruments de recherche produits qui peuvent contenir, par exemple, des imprécisions de lecture de l'image ou des défauts d'identification de certaines empreintes détachées qui seraient évités si le travail de description bénéficiait du confort de lecture d'une image restaurée et numérisée. *A contrario*, de cet obstacle découle un dialogue bénéfique et quasi permanent entre l'archiviste, le restaurateur, le photographe et l'informaticien qui conduit l'ensemble de l'équipe à s'interroger sur les choix à effectuer tout en renouvelant ses connaissances, ses pratiques, modifiant ses habitudes et ses certitudes.

Le second inconvénient de la démarche tient à un récolement qui étudie les chartiers l'un après l'autre. Dès lors, les instruments de recherche ne peuvent intégrer les connaissances de ceux déjà réalisés, par exemple en termes de datation des périodes d'utilisation des matrices, ni celles qui découleront des inventaires menés dans les autres dépôts de la région et, à plus forte raison, hors de Champagne-Ardenne. Plus grand sera le nombre des empreintes répertoriées issues d'une même matrice, plus fins seront les *termini a quo* et *ad quem* proposés, les instruments de recherche les plus récents proposant de fait les chronologies les plus fiables.

Au-delà de ces quelques aspects qui seront corrigés à l'issue de l'opération, la campagne d'inventaire champenoise offre aussi tout le confort de l'informatique. Si la structuration des instruments de recherche, selon le plan méthodique hérité de la sigillographie du XIX^e siècle, reste malcommode et scientifiquement imparfaite⁶⁶, le choix de leur mise en ligne sur la base de données SIGILLA permet de « casser » la rigidité des classements en offrant au chercheur internaute des listes de réponse davantage appropriées à son étude, grâce à la recherche par mots clés ou en plein texte. Le second avantage est que, à la différence d'une version imprimée, les erreurs, coquilles, imprécisions, défauts d'identification peuvent être corrigés à tout moment. Dès lors, l'inventaire numérique devient un outil vivant, sur le long terme, à la disposition de la communauté scientifique qui peut apporter ses remarques et ses corrections.

Il n'est pas nécessaire, enfin, de revenir sur l'opportunité de ce travail pour la conservation préventive : les empreintes restaurées, numérisées et mises en ligne ne sont plus soumises aux aléas de la consultation et ne sortent plus que de manière exceptionnelle.

Souhaitons donc que cet inventaire régional soit mené à son terme, qu'il fédère la communauté scientifique et qu'il suscite, dans les années à venir, auprès des jeunes chercheurs, de nouveaux travaux de sigillographie et de diplomatique champenoise.

66. Au sujet des critiques contre la classification traditionnelle des collections sigillographiques, voir : M. Pastoureau, *Les sceaux*, p. 54-55, C. Blanc-Riehl (cité *supra*, n. 1), p. 131-132, et J.-L. Chassel, « Le langage des attributs dans les sources sigillaires du Moyen Âge. Emblématique, institutions et société », dans M. Pastoureau et O. Vassiliéva-Codognot (éd.), *Des signes dans l'image. Usages et fonctions de l'attribut dans l'iconographie médiévale (du concile de Nicée au concile de Trente). Actes du colloque de l'EPHE (Paris, INHA, 23-24 mars 2007)*, Turnhout, 2014 (Répertoire iconographique de la littérature du Moyen Âge, les études du RILMA, 3), p. 157-190.

TABLEAUX*Tableau 1 : État des lieux provisoire des empreintes conservées
aux Archives départementales de la Marne*

Sous-séries	Chartriers	Dénombrement
H 1-204	Abbaye Saint-Memmie de Châlons (Augustiniens)	35
H 205-384	Abbaye Toussaints-en-l'Île de Châlons (Augustiniens)	33
H 385-448	Abbaye de Châtrices (Augustiniens)	0
H 449-461	Abbaye Saint-Martin d'Épernay (Augustiniens)	0
H 463-502	Abbaye Notre-Dame de Vertus (Augustiniens)	4
54 H	Abbaye Saint-Denis de Reims (Augustiniens)	761
H 503-1058	Abbaye Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons (Bénédictins)	513
H 1059-1378	Abbaye Saint-Pierre d'Hautvilliers (Bénédictins)	4
H 1379-1555	Abbaye Saint-Martin d'Huiron (Bénédictins)	13
10 H	Abbaye de Moiremont (Bénédictins)	30
11 H	Abbaye Saint-Pierre d'Orbais (Bénédictins)	0
12 H	Abbaye Saint-Basle de Verzy (Bénédictins)	96
13 H	Abbaye de Saint-Thierry (Bénédictins)	65
14 H	Abbaye Saint-Sauveur de Vertus (Bénédictins)	17
55 H	Abbaye Saint-Nicaise de Reims (Bénédictins)	229
16 H	Abbaye de La Charmoye (Cisterciens)	59
17 H	Abbaye de Cheminon (Cisterciens)	332
18 H	Abbaye de Hautefontaine (Cisterciens)	24
19 H	Abbaye d'Igny (Cisterciens)	82
22 H	Abbaye de Trois-Fontaines (Cisterciens)	337
TOTAL		2 634

Tableau 2. État des lieux provisoire des empreintes conservées aux AD de l'Aube

Sous-séries	Chartriers	Dénombrement
Série E	Fonds de la féodalité	2
Série G	Évêché, chapitre cathédral de Troyes, officialité	250
10 G	Chapitre Saint-Urbain de Troyes	38
1 H	Abbaye de Basse-Fontaine (Prémontrés)	3
2 H	Abbaye de Beaulieu (Prémontrés)	0
3 H	Abbaye de Clairvaux (Cisterciens)	736
3 H	Commanderie de Beauvoir (Teutoniques)	88
3 H	Abbaye de Clairmarais (Cisterciennes)	153
3 H	Abbaye du Val-des-Vignes (Cisterciennes)	88
4 H	Abbaye de Larrivour (Cisterciens)	226
5 ^{bis} H	Abbaye Saint-Martin-ès-Aires (Augustiniens)	4
6 H	Abbaye de Montiéramey (Bénédictins)	13
7 H	Abbaye de Montier-la-Celle (Bénédictins)	51
9 H	Abbaye de Sellières (Cisterciens)	0
13 H	Couvent des Cordeliers de Troyes	2
17 H	Couvent des Cordelières Saint-Marcel de Paris	2
20 H	Prieurés dépendant de l'abbaye de Marmoutier (Bénédictins)	0
21 H	Ministrie de la Trinité de Troyes (Trinitaires)	2
22 H	Abbaye N.-D.-aux-Nonnains de Troyes (Bénédictines)	62
24 H	Abbaye du Paraquet (Bénédictines)	3
27 H	Prieuré de Foissy (Fontevristes)	48
37 H	Abbaye de Mores (Cisterciens)	1
40 H	Hôtel-Dieu-le-Comte de Troyes (Augustiniens)	3
63 H	Prieurés Ste-Germaine et St-Pierre de Bar-sur-Aube (Bénédictins)	4
HD 33	Hôpital de Bar-sur-Aube	7
42 Fi	Sceaux détachés	289
Série J	Fonds privés dont 8J (Fonds François Chandon de Briailles)	11
TOTAL		2 086

En italique : Fonds en cours d'inventaire. Chiffres au 09.06.2017.

Tableau 3. Empreintes perdues et conservées dans le chartrier de Trois-Fontaines

Siècle	Bulles	Bulles perdues	Sceaux	Sceaux perdus	TOTAL
XII ^e s.	4	11	97	52	164
XIII ^e s.	16	48	158	217	439
XIV ^e s.	1	2	39	55	97
XV ^e s.	0	0	22	51	73
Sous-total	21	61	316	375	773
TOTAL	82		691		773

L'INVENTAIRE NUMÉRIQUE DES SCEAUX DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Tableau 4. Empreintes perdues et conservées dans le chartrier de Larrivour

Siècle	Bulles	Bulles perdues	Sceaux	Sceaux perdus	TOTAL
XII ^e s.	0	0	41	78	119
XIII ^e s.	0	0	126	198	324
XIV ^e s.	0	0	14	24	38
XV ^e s.	0	0	21	107	128
XVI ^e s.	1	0	21	201	222
XVII ^e s.	0	0	0	7	7
XVIII ^e s.	0	0	2	4	6
Sous-total	1	0	225	619	845
TOTAL	1		844		845

Tableau 5. Empreintes moulées par A. Coulon dans la collection des sceaux détachés et les chartiers de Larrivour et de Foissy, et évolution de leur conservation entre les années 1920 et 2013

Cote	Moulage	Sigillant	Date	Évolution
<i>Collection de sceaux détachés (sous-série 42 Fi)</i>				
42 Fi 2	Ch 55-2	Henri I ^{er} le Libéral, comte de Troyes	-	Stable
42 Fi 15	Ch 58	Thibaud IV, comte de Champagne	-	Stable
42 Fi 17	Ch 5	Thibaud V, comte de Champagne	-	Stable
42 Fi 27	Ch 8	Henri III, comte de Champagne	-	Stable
42 Fi 48	Ch 154	Simon I ^{er} , sire de Joinville	-	Stable
42 Fi 51	Ch 37	Henri IV, comte de Bar	-	Stable
42 Fi 59	Ch 143	Eustache III de Conflans	-	Stable
42 Fi 57	Ch 178	Jean III, sire d'Arcis	-	Stable
42 Fi 58	Ch 185	Guillaume II, sgr d'Arzillières	-	Stable
42 Fi 67	Ch 827A	Bailliage de Troyes	-	Stable
42 Fi 69	Ch 838	Bailliage de Vitry	-	Stable
42 Fi 70	Ch 837	Bailliage de Vitry	-	Stable
42 Fi 70	Ch 976	Guillaume de Mussy, bailli de Vitry	-	Stable
42 Fi 72	Ch 917	Viard de La Ferté, bailli de Chaumont	-	Stable
42 Fi 76	Ch 990B	Étienne de Chaumont, prévôt de Bar-sur-Aube	-	Stable
42 Fi 80	Ch 1253	H. de Sus, clerc en la prévôté de Vitry	-	Stable
42 Fi 80	Ch 1404	N., clerc en la prévôté de Vitry	-	Stable
42 Fi 82	Ch 1255	N., clerc juré à Vitry	-	Stable
42 Fi 82	Ch 1254	P. de R., clerc juré à Vitry	-	Stable
42 Fi 88	Ch 768B	Grands Jours de Troyes	-	Forte dégradation
42 Fi 91	Ch 733	Jacques de Pont, maire de Bar-sur-Aube	-	Forte dégradation
42 Fi 92	Ch 735	Gautier, maire de Bar-sur-Aube	-	Stable
42 Fi 97	Ch 52-3	Marie de France, comtesse de Troyes	-	Stable

ARNAUD BAUDIN

42 Fi 101	Ch 11	Marguerite de Bourbon, comtesse de Champagne	-	Stable
42 Fi 110	Ch 340	Jeanne de Congy	-	Légère dégradation
42 Fi 112	Ch 392	Guillaume, dame de Durnay	-	Stable
42 Fi 114	Ch 636	Jeanne de Saint-Vrain, dame de Vignory	-	Légère dégradation
42 Fi 118	Ch 1642	Henri de Carinthie, évêque de Troyes	-	Stable
42 Fi 126	Ch 1648	Nicolas de Brie, évêque de Troyes	-	Stable
42 Fi 127	Ch 1650	Jean de Nanteuil, évêque de Troyes	-	Stable
42 Fi 128	Ch 1653B	Pierre II d'Arcis, évêque de Troyes	-	Stable
42 Fi 129	Ch 1654A	Jean VII l'Éguisé, évêque de Troyes	-	Stable
42 Fi 130	Ch 1657	Jacques Raguier, évêque de Troyes	-	Stable
42 Fi 131	Ch 2382C	Abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes	-	Forte dégradation
42 Fi 133	Ch 1876B	Chapitre Saint-Urbain de Troyes	-	Stable
42 Fi 134	Ch 1876A	Chapitre Saint-Urbain de Troyes	-	Légère dégradation
42 Fi 140	Ch 1876C	Chapitre Saint-Urbain de Troyes	-	Stable
42 Fi 145	Ch 1874A	Chapitre de la cathédrale de Troyes	-	Stable
42 Fi 146	Ch 2319	Chapitre de la cathédrale de Troyes	-	Stable
42 Fi 150	Ch 1567	Gautier de Bourgogne, évêque de Langres	-	Stable
42 Fi 152	Ch 1566B	Gautier de Bourgogne, évêque de Langres	-	Stable
42 Fi 153	Ch 1569D	Garnier II de Rochefort, évêque de Langres	-	Stable
42 Fi 159	Ch 2954	Vicaire général des Frères mineurs	-	Stable
42 Fi 160	Ch 1449	Faydit d'Aigrefeuille, cardinal	-	Stable
42 Fi 161	Ch 1453	Alamannus, cardinal	-	Stable
42 Fi 163	Ch 1559	Bonaventure, évêque de Dece ?	-	Stable
42 Fi 164	Ch 1719	Païen, archidiacre du Bassigny	-	Stable
42 Fi 165	Ch 1398	Guy de Chappes, prévôt de Saint-Étienne de Troyes	-	Stable
42 Fi 166	Ch 2006A	Jacques, doyen de la chrétienté de Vitry	-	Stable
42 Fi 167	Ch 2006B	Jacques, doyen de la chrétienté de Vitry	-	Forte dégradation
42 Fi 168	Ch 1954	Viard, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube	-	Stable
42 Fi 190	Ch 2511	Étienne II de Foissy, abbé de Clairvaux	-	Stable
42 Fi 191	Ch 2514	Jean VIII Foucault, abbé de Clairvaux	-	Stable
42 Fi 194	Ch 2517	Claude Largentier, abbé de Clairvaux	-	Forte dégradation
42 Fi 196	Ch 2902	Pierre, abbé de Montier-en-Der	-	Stable
42 Fi 197	Ch 2493	Abbé de Cheminon	-	Stable
42 Fi 198	Ch 2720	Hubert III, abbé de Saint-Oyend de Joux	-	Stable
42 Fi 199	Ch 2561	Abbé des Escharlis	-	Stable
42 Fi 200	Ch 2813	Adèle de Bretagne, abbesse de Fontevraud	-	Stable
42 Fi 213	Ch 2996	N., abbé de ?	-	Stable
42 Fi 222	Ch 2991	N., abbé de ?	-	Stable
42 Fi 227	Ch 1422	Seigneur non identifié	-	Stable
42 Fi 228	Ch 1421	Seigneur non identifié	-	Stable

L'INVENTAIRE NUMÉRIQUE DES SCEAUX DE CHAMPAGNE-ARDENNE

<i>Chartrier de Larrivour (sous-série 4 H)</i>				
4 H 34/9	Ch 52	Jean I ^{er} de Brienne, roi de Jérusalem	1203	Légère dégradation
4 H 34/6	Ch 50	Érard II, comte de Brienne	1176	Forte dégradation
4 H 34/13	Ch 54B	Hugues I ^{er} , comte de Brienne	1269	Stable
4 H 53/7	Ch 673	Anseau II de Traînel, bouteiller de Champagne	-	Stable
4 H 36/2	Ch 235	Hugues IV, sire de Broys	1203	Stable
4 H 56/1	Ch 247	Érard II, sire de Chacenay	1218	Légère dégradation
4 H 59/1	Ch 265	Clarembaud VI, sire de Chappes	1228	Stable
4 H 36/6	Ch 267	Gautier de Chappes, chevalier	1232	Stable
4 H 127/1	Ch 388	Jacques, sire de Durnay	1229	Stable
4 H 74/4	Ch 392	Guillaume, dame de Durnay	1268	Stable
4 H 79/2	Ch 423	Jean de Foux, chevalier	1317	Stable
4 H 55/4	Ch 465	Bovon de Joigny, chevalier	1213	Stable
4 H 45/1	Ch 1644	Haïce de Plancy, évêque de Troyes	1191	Stable
4 H 47/1	Ch 1645	Garnier de Traînel, évêque de Troyes	1197	Stable
4 H 56/4	Ch 1646	Hervé, évêque de Troyes	1220	Stable
4 H 48/12	Ch 1690	Officialité de Troyes	1220	Stable
4 H 53/9	Ch 1782	Girard, archidiacre de Troyes	1177	Stable
4 H 54/7	Ch 1783	Milon, archidiacre de Troyes	1205	Stable
4 H 92/2	Ch 1784	Maurice, archidiacre de Troyes	1210	Stable
4 H 55/2	Ch 1785	Manassès, archidiacre de Saint-Pierre de Troyes	1211	Stable
4 H 74/1	Ch 1787	Guiard, archidiacre de Troyes	1233	Stable
4 H 184/1	Ch 2077	Étienne, doyen du chapitre Saint-Étienne de Troyes	1283	Stable
4 H 66/11	Ch 1711	Thibaud de <i>Pommorio</i> , archidiacre d'Arcis	1279	Stable
4 H 66/7	Ch 1725	Nicolas, archidiacre de Brienne	1278	Stable
4 H 64/9	Ch 2191	Thibaud Fautrier, chanoine de Troyes	1258	Stable
4 H 92/2	Ch 2074	Milon, doyen de Troyes	1210	Stable
4 H 79/1	Ch 2042	Hugues, doyen de Gyé-sur-Seine	1237	Stable
4 H 64/11	Ch 2245	Constant, curé de Magnant	1265	Stable
4 H 71/6	Ch 2321	Abbaye de Larrivour	1517	Légère dégradation
4 H 71/1	Ch 2331	Abbaye de Montiéramey	1327	Stable
4 H 151/1	Ch 2504	Jean X de Cirey, abbé de Cîteaux	1479	Stable
4 H 184/1	Ch 2704	Abbé et abbaye de Larrivour	1283	Stable
4 H 122/6	Ch 2707	Victor, abbé de Larrivour	1523	Stable
4 H 71/3	Ch 2706	Jean VIII Sauvage, abbé de Larrivour	1473	Légère dégradation
4 H 70/5	Ch 2630	Abbé et abbaye de Montiéramey	1217	Stable
4 H 36/16	Ch 2631	Jacques, abbé de Montiéramey	1248	Légère dégradation
4 H 71/1	Ch 2633	Girard, abbé de Montiéramey	1327	Stable
4 H 71/2	Ch 2634A	Gilles Goussin, abbé de Montiéramey	1473	Stable
4 H 71/3	Ch 2634B	Gilles Goussin, abbé de Montiéramey	1473	Légère dégradation

ARNAUD BAUDIN

4 H 71/5	Ch 2635	Guillaume de Dinteville, abbé de Montiéramey	1490	Stable
4 H 63/5	Ch 2645	Girard, abbé de Montier-la-Celle	1247	Légère dégradation
4 H 64/8	Ch 2823	Mathilde de Vallery, abbesse de N.-D.-aux-Nonnains	1258	Stable
4 H 59/7	Ch 2784	Renaud, abbé de Saint-Loup de Troyes	1233	Stable
4 H 67/2	Ch 2785B	Haudouin du Fay, abbé de Saint-Loup de Troyes	1280	Stable
4 H 53/10	Ch 2790	Jacques, abbé de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes	-	Stable
4 H 92/1	Ch 2791	Pierre I ^{er} , abbé de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes	1210	Stable
4 H 53/8	Ch 1519	Alain, ancien évêque d'Auxerre	-	Stable
<i>Chartrier de Foissy (sous-série 27 H)</i>				
27 H 3	Ch 49	Gautier II, comte de Brienne	-	Stable
27 H 3	Ch 67	Jeanne de Brienne, comtesse d'Etampes	1379	Stable
27 H 3	Ch 1128	Henri, châtelain de Vitry	1183	Stable
27 H 5	Ch 265	Clarembaud VI, sire de Chappes	1207	Forté dégradation
27 H 5	Ch 266	Hélissent de Traînel, dame de Chappes	1207	Stable
27 H 5	Ch 332	Jean, sire de Colaverdey	1309	Légère dégradation
27 H 5	Ch 502	Alix, dame de Marcilly	1201	Forté dégradation
27 H 3	Ch 51	André de Brienne, sire de Ramerupt	1185	Stable
27 H 3	Ch 627	Jean, vicomte de Saint-Florentin	1196	Stable
27 H 3	Ch 635	Hugues, chevalier de Saint-Verain	1266	Stable
27 H 5	Ch 1000	Jean de Monstier, prévôt de Bar-sur-Aube	1275	Stable
27 H 5	Ch 2814	Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevraud	1643	Stable
27 H 3	Ch 2936	Agnès, prieure de Foissy	1224	Stable